# DIOCÈSE D'ANGERS

## Nominations dans le Clergé

Par décision de Monseigneur l'Évêque :

M. l'abbé Godefroy, curé de Corzé, a été nommé curé de Montigné-sur-Moine, en remplacement de M. l'abbé Frémont, démissionnaire pour raison d'âge et de santé;

M. l'abbé Chapeau, curé d'Aubigne, a été nommé curé de Corzé ; M. l'abbé Renou, prêtre de la dernière ordination, a été nommé

vicaire à Saint-Barthélemy.

#### Ecoles chrétiennes

La Société d'encouragement et de Patronage des anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes fera célébrer sa messe annuelle pour les Bienfaiteurs et les Sociétaires défunts, le dimanche 18 novembre, à 8 heures et demie, dans l'église Cathédrale. Le sermon sera donné par M. le curé.

Pendant la messe, les élèves de l'école Saint-Maurice exécuteront

divers morceaux en musique.

Une quête sera faite au profit de la Société pendant la cérémonie.

### Œuvre des Cercles Catholiques

Les membres des Corporations de l'Ascension, de Sainte-Anne, de Saint-Crespin, de Saint-Eloi, de Saint-Fiacre, de la Confrérie de Notre-Dame-des Gardes, des Cercles catholiques de l'Immaculée-Conception et de Saint-Joseph, du Syndicat de l'Aiguille, assisteront, avec leurs familles, à la messe qui sera célébrée en l'église-Notre-Dame, dimanche 18 novembre, à 8 heures, pour tous leurs Membres et Bienfaiteurs défunts.

M. Baudriller, vicaire général, dira la sainte messe, et M. le Curé

de Notre-Dame prononcera l'allocution.

Des chants seront exécutés par les Dames patronnesses. Les drapeaux des Corporations et les bannières, voilés de noir, seront rangés autour de l'autel. Les Membres de l'Œuvre sont priés de porter leurs insignes.

Des places seront réservées à MM. les Membres du comité et aux

Dames patronnesses.

#### Œuvre des Tabernacles

Le Triduum préparatoire à la fête patronale de l'Œuvre des Tabernacles sera prêché dans la chapelle de l'Œuvre, rue Joubert, 3, par le R. P. de la Bouillerie, de la Compagnie de Jésus.

Les exercices auront lieu ainsi qu'il suit :

Samedi 17 novembre, instruction d'ouverture à 3 heures, suivie

du salut. Dimanche 18, sainte messe à 8 heures, suivie d'une instruction; le soir à 3 heures, sermon et salut.